

Séance du 2 Mars 2015

Le deux mars deux mil quinze, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire.

Etaient présents : Mme Evelyne PERTHUÉ, M. Dominique LUCAS, Mme Eliane PANNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (Adjoints au Maire), M. Jérôme BESNIER, Mme Sophie LEFAUCHEUX, M. Yann OLLIER, Mme Aurore LUCAS, M. Willy PIPELIER, M. Joseph GAUDIN (parti à 20h30), M. Michel FOUCHER, Mme Sabine GABARD et Mme Sandrine PLANCHARD.

Etait excusée : Mme Josiane ROBIN

Secrétaire de séance : Mme Aurore LUCAS

Monsieur le Maire donne l'ordre du jour et les dates prévisionnelles des prochaines réunions de conseil :

- 30 mars 2015
- 13 avril 2015 (vote des budgets)
- 1^{er} juin 2015

Approbation du dernier procès-verbal

Monsieur le Maire rappelle que le secrétaire de séance était Monsieur Joseph GAUDIN.

Il précise que le compte-rendu vise les éléments factuels objectifs ce qui n'a pas pour but de répercuter l'ensemble des paroles.

De plus, le compte-rendu ne porte que sur ce qui a été dit entre l'ouverture et la clôture de la séance. Ce qui est dit après la clôture, n'a pas à être retranscrit.

Monsieur le Maire informe d'une modification de Madame Josiane ROBIN au paragraphe de la commission bâtiments : « La réfection de la façade de l'école maternelle...les fenêtres n'ont pas été changées. », elle propose de modifier comme suit : « les menuiseries du bâtiment qui borde la rue des écoles n'ont pas été changées. Elle propose donc d'envisager avant la réfection des façades, le remplacement de toutes les fenêtres anciennes de ce bâtiment ».

Monsieur le Maire fait plusieurs remarques concernant le compte-rendu notamment sur les traits d'humour et la forme.

Monsieur le Maire demande si d'autres personnes souhaitent s'exprimer.

Madame Evelyne PERTHUÉ fait remarquer que les faits principaux ont été relatés et que les traits d'humour autour sont à l'image de celui qui les a écrits. Elle est d'accord aussi : le compte-rendu ne doit pas retranscrire mot à mot ce qui s'est dit. Elle trouve déplorable l'ambiance et les relations conflictuelles avec l'opposition. Elle pense que serait plus intéressant de débattre et de s'exprimer librement.

Concernant l'humour, Madame Eliane PANNIER pense qu'il ne faut pas aller trop loin, il faut trouver le juste milieu.

Monsieur Jérôme BESNIER trouve aussi dommage que les traits d'humour soient relatés dans le compte-rendu de Conseil.

Monsieur le Maire fait procéder au vote du compte rendu :

POUR : 3

CONTRE : 2

ABSTENTION : 8

Le procès-verbal est approuvé.

Monsieur Joseph GAUDIN ayant souhaité participer à la réunion publique du SCOT à Meslay du Maine, quitte la séance.

Avant son départ, Monsieur le Maire aborde la question diverse au sujet des frelons asiatiques.

Il demande à Monsieur Joseph GAUDIN d'organiser très rapidement une conférence sur les frelons asiatiques car le mois de mars est la période très critique pour les frelons asiatiques où il faut piéger. Celui-ci est tout à fait d'accord et voit la disponibilité des salles avec la communauté de communes.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Joseph GAUDIN de faire le nécessaire.

Comptes administratifs et comptes de gestion 2014

Monsieur le Maire fait un petit rappel :

↳ Comptes administratifs et de gestion

- comptes administratifs : réalisation du budget

- comptes de gestion : reflet dans les comptes de la trésorerie. Il est certifié identique au compte administratif par notre agent comptable.

↳ Présentation par chapitres car un certain nombre d'articles ont été modifiés par la trésorerie, ce qui entraîne des anomalies apparentes.

BUDGET PRINCIPAL :

➤ Section de fonctionnement

Dépenses	654 140.68 €
Recettes	914 270.91 €
Report de l'exercice 2013	+ 33 260.66 €
excédent	293 390.89 €

➤ Section d'investissement

Dépenses	461 195.53 €
Recettes	435 500.95 €
Report de l'exercice 2013	+ 74 780.41 €
excédent	49 085.83 €

Restes à réaliser en dépenses : 163 100.00 €

Restes à réaliser en recettes : 50 699.00 €

L'excédent réel est de 230 075.72 €

(Pour mémoire celui de 2013 était de 128 459.07 €)

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Gal Sud Mayenne versera environ 1 000 € de plus concernant la subvention pour l'acquisition du véhicule électrique.

BUDGET ASSAINISSEMENT :

➤ Section d'exploitation

Dépenses	56 283.92 €
Recettes	59 032.90 €
Report de l'exercice 2013	+ 16 891.06 €
excédent	19 610.04 €

➤ Section d'investissement

Dépenses	13 719.24 €
Recettes	20 014.22 €
Report de l'exercice 2013	+ 21 515.75 €
excédent	27 810.73 €

BUDGET LOTISSEMENT LE FRENE :

➤ Section de fonctionnement

Dépenses	190 642.49 €
Recettes	196 824.91 €
Report de l'exercice 2013	+ 44 835.73 €
excédent	51 118.15 €

➤ Section d'investissement

Dépenses	175 058.52 €
Recettes	190 630.44 €
Report de l'exercice 2013	+ 58 257.32 €
excédent	73 829.24 €

BUDGET ACCUEIL DE LOISIRS :

➤ Section de fonctionnement

Dépenses	63 672.66 €
Recettes	39 609.91 €
déficit	- 24 062.75 €

Après présentation de l'ensemble des comptes administratifs, Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire, se retire de la séance.

Madame Evelyne PERTHUÉ, 1^{ère} adjointe, prend le relais pour faire voter les comptes administratifs les uns après les autres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé chaque compte administratif de l'année 2014.

Monsieur le Maire fait voter les comptes de gestion 2014 établis par le receveur municipal.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité les comptes de gestion 2014 établis par Madame la Trésorière de Meslay du Maine, receveur municipal.

Subventions aux associations sportives, sociales et culturelles pour 2015

Monsieur le Maire informe que les subventions pour les écoles et pour l'association « Terre et Vie d'Anjou » seront revues ultérieurement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, alloue pour 2015, les subventions suivantes :

A.D.M.R. (portage repas) d'informations complémentaires – 13 POUR	300.00 € sous condition de fourniture
AFN et autres conflits	300.00 €- 13 POUR
Ass. D'GEB	1 000.00 €- 13 POUR
Ass.défense ennemis culture	400.00 €- 13 POUR

Ass.Familles Rurales	450.00 € (Mesdames Evelyne PERTHUÉ, Eliane PANNIER et Sandrine PLANCHARD se retirent pour le vote) – 10 POUR
Ass. les amis du patrimoine	50.00 €- 12 POUR et 1 ABSTENTION
Ass. Randonnées pédestres	610.00 € - (Madame Evelyne PERTHUÉ se retire pour le vote) – 12 POUR
Ass. Sportive (foot)	800.00 € - (Monsieur Willy PIPELIER se retire pour le vote) – 12 POUR
Génération mouvement	300.00 €- 13 POUR
Club Pongiste	350.00 € - 13 POUR
Comice Cantonal	770.00 €- 13 POUR
S.P.A.	35.00 €- 13 POUR
Jardin Fleuri	550.00 € - (Monsieur Jérôme BESNIER se retire pour le vote) – 12 POUR
Les Grézillons	100.00 €- 13 POUR
<u>TOTAL</u>	5 715.00 € sans l'ADMR 6 015.00 € avec l'ADMR

Adhésion au service CEP « Conseil en Energie Partagé Sud Mayenne » pour la période 2015-2020

Un document sur le Conseil en Energie Partagé a été remis à chaque conseiller.

Monsieur le Maire rappelle que c'est un service qui est proposé par le Gal Sud Mayenne, auquel le Conseil fera appel prochainement pour l'évaluation des dépenses énergétiques de la réhabilitation du bâtiment scolaire.

Il rappelle aussi qu'un contrat avait été signé pour la période de 2012 à 2014, mais que celui-ci doit-être renouvelé pour la période 2015-2020.

Le coût de cette adhésion est de 0.75 €par an et par habitant soit environ 760 €par an.

Il propose de désigner comme élu référent Madame Josiane ROBIN et comme agent en charge du suivi énergétique Monsieur Michel GRIGNARD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Le Gal Sud Mayenne.

Elections Départementales – tableau de service

	Dimanche 22 mars	Dimanche 29 mars
8 h 00 – 11 h 00	Mme Sophie LEFAUCHEUX Mr Jean-François LASSALLE Mr Dominique LUCAS	Mr Jean-François LASSALLE Mr Jean-Pierre FOUCHER Mr Willy PIPELIER
11 h 00 -14 h 00	Mr Jérôme BESNIER Mme Sabine GABARD Mme Aurore LUCAS	Mr Michel FOUCHER Mme Sabine GABARD Mr Joseph GAUDIN

14 h 00 -17 h 00	Mme Evelyne PERTHUÉ Mme Eliane PANNIER Mr Jean-Pierre FOUCHER	Mme Sandrine PLANCHARD Mme Josiane ROBIN Mme Evelyne PERTHUÉ
17 h 00 – 18 h 00	Mr Jean-François LASSALLE Mr Yann OLLIER Mme Josiane ROBIN	Mr Jean-François LASSALLE Mme Eliane PANNIER Mme Sandrine PLANCHARD

Comptes-rendus des commissions

Bâtiments : Monsieur Yann OLLIER

Monsieur le Maire informe que Madame TALVARD, l'architecte, a fait une première estimation des travaux qui s'élèvent à 90 000 €HT et que des demandes de subventions (DETR et département) ont été déposées.

Il informe que des travaux seront à engager très rapidement à l'école LEVROT suite à l'ouverture d'une 4^{ème} classe (décision fin mars). Il propose de programmer une réunion de la commission très rapidement.

Monsieur le Maire précise que les travaux les plus urgents sont ceux qui concernent le remplacement des menuiseries, l'isolation du bâtiment et le chauffage. En effet, une subvention du Gal sud Mayenne peut-être allouée à condition que les travaux soient facturés avant la fin mai.

Il va falloir faire vite car par exemple pour les fermetures, il y a un délai de 5 à 6 semaines de fabrication.

Il propose que le Conseil autorise la commission à contracter les devis. **Le conseil, à l'unanimité est d'accord.**

Voirie : Monsieur Dominique LUCAS

Il informe que la commission va se réunir prochainement pour finaliser les travaux de voirie 2015.

Communication : Madame Sabine GABARD

Elle informe que la réservation des œuvres auprès de l'artothèque doit se faire cette semaine et que celles-ci sont à retirer soit le samedi 21 ou 28 mars. Monsieur Jean-Pierre FOUCHER se propose d'y aller le samedi 28 mars.

Il est demandé au secrétariat de mairie de faire paraître une information dans les journaux, sur le panneau lumineux et sur les panneaux d'affichage que des œuvres ont été exposées à la mairie et le public pourra venir les voir les samedis matins de 8h30 à 11h30.

Scolaire : Madame Evelyne PERTHUÉ

Elle propose que la commission se réunisse prochainement, avant le vote du budget, pour rediscuter de l'évolution des TAP.

Economique : Monsieur Jean-Pierre FOUCHER

Il rappelle que la commission s'était réunie en janvier pour voir le devenir du marché du mardi matin.

Fêtes et cérémonie : Monsieur Jean-Pierre FOUCHER

Il informe qu'une réunion avec toutes les associations a eu lieu la semaine dernière. Un certain nombre d'associations étaient présentes. Chacune d'entre elles a présenté leurs différentes manifestations.

Les 2 manifestations qui demandent une importante organisation sont le comice agricole et le festival « ça grézille ».

Le comice aura lieu le 19 et 20 septembre 2015. Il nécessitera environ 80 bénévoles et une réunion est programmée le 23 mars. L'organisation des repas et l'animation seront pris en charge par le Club du Foot.

Le festival « ça grézille » aura lieu le 23 mai. L'organisation nécessite environ 50 bénévoles et une réunion sera programmée ultérieurement.

Il informe que les diverses associations ont des besoins en matériels divers (chapiteaux, friteuses...).

Il informe aussi que la nouvelle association « les grézillons » souhaite bénéficier d'une salle pour se réunir.

Fleurissement : Madame Eliane PANNIER

Elle donne les dates des prochaines commissions :

- le 10 mars à 20h00 : commission fleurissement
- le 17 mars à 18h30 : commission cimetière afin d'étudier le jardin du souvenir et la restructuration du cimetière.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe que Mr et Mme BELLET abandonnent toutes transactions concernant l'acquisition de la maison 9 cité des pelouses ; leur dossier bancaire présentant trop de contraintes.

Il propose que le bien soit remis en vente. Après un débat entre les conseillers, le nouveau prix de vente est fixé à 50 000 € négociable.

Il informe aussi qu'une réunion publique de la gauche Unie pour les élections départementales aura lieu le 9 mars à 20h30 à la salle polyvalente.

Il informe que tous les élus sont invités à la porte ouverte de la caserne des pompiers de Bouère le samedi 7 mars entre 10 h et 17 h.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est close à 22 h 18.